

Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil de la municipalité de Laverlochère-Angliers**, tenue à la salle de l'église d'Angliers, le 19 avril 2021 à 19 h 30 sous la présidence du maire, Daniel Barrette.

Sont présents: Madame Lyna Pine, conseillère;  
Madame Manon Perron, conseillère;  
Madame Cindy Cotten, conseillère;  
Monsieur Bertrand Julien, conseiller;  
Monsieur Normand Bergeron, conseiller;  
Monsieur Claude Lemens, conseiller.

Est absent :

Est également présent: Monsieur Yan Bergeron, secrétaire d'assemblée.

#### 1.- **Ouverture de la séance.**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée et déclare la séance ouverte. Il est 19h30.

#### 2.- **Reprise de la séance du 6 avril 2021**

**Ajout :**

##### 7.- Ventes terrain Lac des Quinze

**CONSIDÉRANT** que la séance du 6 avril a été ajourné car l'ouverture des soumissions pour l'achat d'un tracteur multifonction était le 13 avril 2021;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

21-04-50

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Normand Bergeron d'adopter l'ordre du jour tel que déposer et qu'il demeure ouvert à toutes modifications.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 3.- **Achat Tracteur multifonction – Appel d'offre 2021-03**

**CONSIDÉRANT** que le backhoe 416 est en fin de vie utile;

**CONSIDÉRANT** que l'achat d'un tracteur multifonction permettra à la municipalité de niveler ses routes;

**CONSIDÉRANT** que nous avons reçu une seule soumission;

**CONSIDÉRANT** que le tracteur multifonction proposé répond à nos besoins;

21-04-51

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lemens d'acheter un tracteur multifonction chez Agrimax pour un montant de 109 995\$ avec taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### 4.- **Achat d'une niveleuse**

**CONSIDÉRANT** l'achat d'un tracteur multifonction;

**CONSIDÉRANT** que celui-ci permettra l'entretien des chemins;

**CONSIDÉRANT** qu'une gratte niveleuse sera nécessaire pour entretenir nos routes;

**CONSIDÉRANT** que nous avons reçu 1 soumission pour des équipements de nivelage;

21-04-52

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bertrand Julien de procéder à l'achat d'une gratte niveleuse pour un montant de 14 606\$ avant taxes chez Agrimax.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **5.- Financement du Tracteur multifonction**

**CONSIDÉRANT** le niveau de liquidité de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** les faibles taux d'intérêt actuel;

21-04-53

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Lyna Pine d'utiliser le surplus pour l'achat d'un tracteur multifonction;

**QU'**un règlement d'emprunt parapluie soit préparé pour un montant de 100 000\$ sur une période de 10 ans.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **6.- Demande pour l'installation de dos d'ânes sur la rue des Pionniers**

**CONSIDÉRANT** la vitesse excessive dans la portion Sud de la rue des Pionniers;

**CONSIDÉRANT** la problématique de la poussière dans ce secteur;

21-04-54

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Manon Perron de procéder à l'installation de dos d'âne dans le secteur sud de la rue des Pionniers jusqu'au 30 septembre prochain.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

#### **7.- Ventes terrains Lac des Quinze**

Aucun changement demandé au document d'appel d'offre transmis aux conseillers.

#### **8.- Levée de la séance**

Le président déclare la levée de la séance, il est 20h11.

---

Daniel Barrette, maire  
d'assemblée

---

Yan Bergeron, secrétaire

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses autorisées en vertu des résolutions adoptées ci-dessus ont été autorisées par le conseil. (C.M., art.961)

Signé à, Laverlochère-Angliers ce 19 avril 2021

---

Yan Bergeron, Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Daniel Barrette, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

---

Daniel Barrette, maire